



**APPRENDRE**



# Appel à candidatures

**Renouvellement  
de la composition des  
Groupes Thématiques  
d'Expertise (GTE)  
du programme  
APPRENDRE**

**DATE LIMITÉE DE RÉPONSE :  
25 janvier 2026**



# Table des matières

<b>1. Le Programme APPRENDRE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Les groupes thématiques d'expertise (GTE) .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1 Profils transversaux communs attendus de tout membre des GTE.....</b>	<b>7</b>
<b>2.2 Description des groupes thématiques d'expertise .....</b>	<b>7</b>
<b>GTE 1 : Professionnalisation et développement des compétences adaptatives et de résilience éducative .....</b>	<b>7</b>
<b>GTE 2 : Ingénierie de formation à distance et usage pédagogique des technologies.....</b>	<b>12</b>
<b>GTE 3 : Appui aux collectifs enseignants et communautés d'apprentissage professionnelles .....</b>	<b>18</b>
<b>GTE 4 : Promotion et enseignement des mathématiques et des sciences .....</b>	<b>22</b>
<b>GTE 5 : Apprentissage de la lecture et de l'écriture et langues d'enseignement .....</b>	<b>25</b>
<b>GTE 6 : Appui au pilotage des systèmes éducatifs.....</b>	<b>29</b>
<b>GTE 7 : Promouvoir une culture de l'évaluation en soutien à l'apprentissage .....</b>	<b>32</b>
<b>GTE 8 : Appui au développement et à la valorisation d'initiatives inclusives et sensibles au genre .....</b>	<b>35</b>
<b>3. Coordination des GTE .....</b>	<b>38</b>
<b>4. Modalités de l'appel à candidatures .....</b>	<b>41</b>

## 1. Le Programme APPRENDRE

Le [programme APPRENDRE](#) vise à renforcer les dynamiques initiées par les ministères de l'éducation (MEN) pour améliorer la qualité de l'éducation et des enseignements-apprentissages, notamment en investissant pour un meilleur **accompagnement professionnel des enseignants, au primaire et au secondaire**. Mis en œuvre par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Ministère français des affaires étrangères, les programme se déploie dans 26 pays éligibles depuis 2018<sup>1</sup> il concerne 24 pays d'Afrique francophone, ainsi qu'Haïti et le Liban.

APPRENDRE, depuis son lancement en 2018, propose des appuis techniques sous différentes formes (développement d'outils, de documents cadre structurants, formation) et dans un large registre d'activités (pédagogique, didactique, universitaire...) en **mobilisant une expertise ciblée, hautement qualifiée**. Ces appuis, qui profitent aux directions techniques centrales et déconcentrées des ministères et aux institutions nationales impliquées dans la formation initiale et continue, trouvent leur singularité dans leur cœur de cible : **formateurs de formateurs et chaîne de supervision des enseignants** (cadres d'administration, cadres pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissements, encadreurs de proximité, etc.). Chaque année, ce sont des centaines d'accompagnateurs-formateurs, chercheurs, cadre des MEN qui bénéficient du programme et viennent enrichir un vivier d'acteurs disposés à partager leurs acquis avec leurs pairs.

L'identification des actions à mener est le fruit de réflexions mûries entre les autorités éducatives nationales et les spécialistes du programme, afin de conjuguer habilement les demandes des pays avec les ressources d'APPRENDRE. Pour ce faire, APPRENDRE s'articule autour de **quatre modalités opérationnelles** privilégiées :

- Des **missions d'expertise nationale et internationale** (diagnostic, audit, conseil, ingénierie) en s'appuyant sur un vaste réseau d'experts et de partenaires francophones, mobilisable au service des systèmes éducatifs ;

---

<sup>1</sup> Les 26 pays éligibles sont les suivants : l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, les Comores, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, Haïti, le Liban, Madagascar, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, le Niger, la République Centre Africaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Tunisie. Les activités peuvent se déployer dans ses pays à la condition que les relations diplomatiques avec la France soit maintenues.

- Des **ateliers de formation nationaux** comme levier clé de renforcement des compétences et de développement professionnel des accompagnateurs d'enseignants ;
- Des **projets de recherche** en éducation et un appui à la structuration de la recherche, pour produire la connaissance nécessaire à la transformation des systèmes éducatifs ;
- Des **activités thématiques transversales** et **événements scientifiques** de partage d'expériences et de valorisation des savoirs, visant à créer des ponts entre le monde universitaire et les praticiens de l'éducation.

APPRENDRE est à la fois un **incubateur de projets**, un **laboratoire d'innovations**, un **instrument d'expertise sur-mesure** et un **accélérateur de politiques publiques**. Ainsi, le programme contribue à mobiliser une expertise ponctuelle pour :

- Faire émerger des initiatives nationales et internationales ayant un effet catalyseur sur l'amélioration des pratiques de classe des enseignants;
- Amorcer des actions pilotes ancrées aux besoins des pays qui auront vocation à être démultipliées et mises à l'échelle ;
- Compléter des projets structurants impulsés via les financements sectoriels de l'éducation;
- Renforcer de manière systémique les capacités de pilotage et la gouvernance des Ministères de l'éducation.

## 2. Les groupes thématiques d'expertise (GTE)

L'appui en expertise d'APPRENDRE se déploie via les groupes thématiques d'expertise (GTE).

Les Groupes Thématiques d'expertise (GTE) sont l'outil de la coordination d'APPRENDRE, d'une part, pour répondre aux demandes d'appui technique formulées par les pays et, d'autre part, produire des ressources contextualisés et/ou transposables<sup>2</sup>. Ainsi, ils appuient la coordination du programme dans la mise en œuvre des activités inscrites aux plans de travail annuel (PTA), co-développés entre les MEN et APPRENDRE et produisent des savoirs utiles au développement du programme et au renforcement d'une communauté apprenante constituée par tous les partenaires du programme, à l'échelle nationale et internationale.

Les GTE répondent prioritairement aux commandes de la coordination, ou à des besoins identifiés par le Conseil scientifique d'APPRENDRE et validés par la coordination. Cependant, de par leur connaissances thématiques et expertise contextuelles pointues, les GTE ont toute latitude pour émettre des recommandations sur des approches qu'il serait pertinent d'expérimenter ou mettre en œuvre et des ressources qu'il conviendrait de produire. Leur nombre et les thématiques qu'ils traitent sont proposés par la Coordination du programme Apprendre et soumis à l'AFD.

APPRENDRE est porteur de thèmes transversaux. De ce fait, structurer les groupes autour de thématiques (correspondant aux demandes actuelles et potentielles des pays) ne signifie en rien cloisonner l'expertise. Au contraire, il est attendu que **les GTE travaillent ensemble et puissent proposer des solutions sur-mesure en s'appuyant sur des regards croisés qui permettent à la fois de confronter différents angles d'analyse (thématiques, géographiques, systémiques, politiques, etc) et d'intégrer des dimensions et enjeux transversaux (genre, numérique, évaluation etc).**

---

<sup>2</sup> Une ressource pédagogique **transposable**, conçue pour une communauté éducative élargie, non liée à un contexte pays spécifique.

A date, les GTE sont au nombre de huit (8) :

1. Professionnalisation et développement des compétences adaptatives et de résilience éducative
2. Ingénierie de formation à distance et usage pédagogique des technologies
3. Appui aux collectifs enseignants et communautés d'apprentissage professionnel
4. Enseignement des mathématiques et des sciences
5. Apprentissage de la lecture et langues d'enseignement
6. Appui au pilotage des systèmes éducatifs
7. Suivi-évaluation des enseignements-apprentissages
8. Appui au développement et à la valorisation d'initiatives inclusives et sensibles au genre

Un membre du conseil scientifique (CS) est assigné à chaque GTE comme référent pour garantir l'appropriation par les GTE de « l'ADN » d'APPRENDRE et la robustesse technique et scientifique de leurs productions.

Les GTE sont constitués d'experts individuels, spécialistes reconnus dans leur domaine, identifiés par l'AUF à l'issue d'un processus compétitif. Les experts des GTEs peuvent être rattachés à des institutions partenaires du programme. Ils font vivre les thématiques prioritaires d'APPRENDRE et sont à même de mener des « projets » au sein d'APPRENDRE à la demande de la coordination du programme.

Les GTE construisent leur mission autour de l'accompagnement des systèmes éducatifs dans une perspective de soutien à la profession enseignante, pour améliorer les statuts, la motivation, les pratiques des enseignants et in fine garantir la qualité des enseignements-apprentissages. Les actions menées doivent garantir une meilleure prise en compte des vulnérabilités et inégalités et favoriser la continuité éducative et la permanence des élèves et des enseignants dans des systèmes éducatifs contraints.

A terme les productions des GTE constitueront une « Académie APPRENDRE » qui regroupera l'ensemble de l'expertise mobilisée au fur et à mesure par le programme et qui proposera également aux cadres du secteur éducatif des pays bénéficiaires des formations en ligne autonomes, webinaires, conférences, du réseautage, etc.

## **2.1 Profils transversaux communs attendus de tout membre des GTE**

Tous les experts devront justifier de :

- connaissance des réalités éducatives de l'Afrique francophone ;
- expériences en formation d'adultes et/ou en transfert de compétences à des pairs ;
- capacité à travailler en équipe et à distance dans une environnement multiculturel ;
- sens de l'innovation et de l'adaptation ;
- posture de conseil et d'accompagnement ;
- capacité à articuler recherche, formation et production de ressources ;
- expérience en formation et développement professionnel des cadres ;
- capacité à vulgariser des concepts/ approches complexes
- capacités à concevoir des solutions adaptées et contextualisées et à séquencer leur appropriation et dissémination par des tiers
- expérience dans la facilitation d'ateliers collaboratifs ;
- bonne connaissance du maillage partenarial dans le domaine de l'éducation ;
- capacité à travailler en réseau et en collaboration avec d'autres GTE ;
- solides compétences rédactionnelles et de structuration de documents

## **2.2 Description des groupes thématiques d'expertise**

### **GTE 1 : Professionnalisation et développement des compétences adaptatives et de résilience éducative**

Le GTE 1 « Professionnalisation et développement des compétences adaptatives et de résilience éducative » vise à renforcer les capacités professionnelles des acteurs et actrices de l'éducation en lien avec la formation initiale et continue afin de leur permettre de répondre efficacement aux exigences éducatives contemporaines, marquées par la complexité, l'évolution des contextes pédagogiques et la nécessité d'une adaptation permanente.

Jusqu'à présent, le GTE 1 s'est appuyé sur les acquis du programme OPERA, qui a mis en évidence les forces et les limites des pratiques enseignantes au Burkina Faso et a développé, à partir de ses recherches, des outils de formation et de supervision favorisant la réflexivité professionnelle. Ces outils constituent une base essentielle pour accompagner la chaîne de supervision et le corps enseignant dans la transformation de leurs pratiques et le développement de compétences adaptatives telles que l'analyse critique, la prise de décision

éclairée, la coopération et l'innovation pédagogique. Aujourd'hui le GTE étend sa mission pour accompagner les encadreurs, inspecteurs et formateurs dans le développement de compétences adaptatives leur permettant de faire face à la massification scolaire et la gestion de classes surchargées ; l'hétérogénéité des publics (multilinguisme, élèves vulnérables, déplacés internes, classes multigrades) ; l'insécurité et l'instabilité des contextes éducatifs ; le changement climatique ; entre autres défis.

Enfin, le GTE 1 a pour mission de favoriser l'intégration dans les pratiques professionnelles de compétences telles que l'adaptabilité face aux transitions et changements rapides, la posture de l'accompagnement, la pensée critique et la résolution de problèmes et la collaboration et le travail en réseau.

#### **Profils d'experts recherché pour le GTE n°1 :**

- Expert(e) en ingénierie de formation des adultes/andragogie
- Expert en professionnalisation des enseignants et de la chaîne de supervision
- Expert(e) en gestion de classes complexes et pédagogie différenciée
- Expert(e) en accompagnement au changement et leadership pédagogique
- Inspecteur/trice de l'Education Nationale

#### **Compétences / Expertises recherchées pour le GTE 1 :**

##### **Les experts devront démontrer une expérience confirmée dans au moins deux des domaines suivants :**

###### **a) Développement professionnel du corps enseignant et des cadres éducatifs**

- Analyse des pratiques professionnelles, observation de classe, auto-évaluation.
- Accompagnement à la réflexivité, aux démarches d'amélioration continue et au développement du sens critique.
- Ingénierie de formation initiale et continue.

###### **b) Compétences psychosociales et socio-émotionnelles**

- Conception ou adaptation de référentiels de compétences psychosociales.
- Intégration des compétences psychosociales (CPS) dans les pratiques pédagogiques.
- Approches favorisant le bien-être, la motivation, les compétences relationnelles et la gestion socio-émotionnelle.

###### **c) Résilience éducative et adaptation aux transitions**

- Concepts et outils pour renforcer la résilience des enseignants et enseignantes, des élèves et du système éducatif face aux transformations rapides (numérique, climatique, sociétale, cognitive).
- Approches favorisant l'adaptabilité pédagogique, la pédagogie active, la résolution de problèmes et la pensée critique.
- Développement de compétences "adaptatives" (résolution de problèmes complexes, flexibilité cognitive, métacognition).

d) Conduite du changement dans les établissements

- Organisation du travail pédagogique, animation de dispositifs d'échange de pratiques.
- Appui aux directeurs et inspecteurs dans la transformation des pratiques.

e) Analyse de politiques et pratiques éducatives

- Études qualitatives, diagnostics, cartographies d'acteurs ou d'usages.
- Développement d'outils de suivi des compétences professionnelles et/ou de résilience éducative.

**Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :**

a) Diagnostic, analyse et capitalisation

- Réaliser des diagnostics de pratiques professionnelles, de besoins de formation et de niveaux de résilience éducative dans les établissements.
- Documenter les leviers et obstacles à la professionnalisation et à l'adaptation des acteurs éducatifs.
- Produire des analyses comparatives (études comparative nationales ou internationales).

b) Appui à la conception de référentiels et d'outils

- Co-construction ou mise à jour : de référentiels de compétences professionnelles, de référentiels de compétences de résilience éducative, d'outils d'auto-évaluation ou d'observation de classe.
- Élaboration de guides méthodologiques pour l'analyse réflexive et le développement des CPS.

c) Ingénierie de formation et renforcement de capacités

- Élaborer ou adapter des modules de formation initiale et continue (présentiel, hybride, en ligne).
- Concevoir des parcours professionnalisants pour enseignants, directeurs, conseillers pédagogiques et inspecteurs.

- Animer des formations, ateliers, communautés d'apprentissage ou accompagnements de terrain.

d) Accompagnement du changement et appui à la mise en œuvre

- Appuyer les équipes éducatives dans l'intégration progressive de pratiques favorisant la résilience et l'adaptabilité.
- Accompagner l'organisation du travail collectif et des routines professionnelles.
- Piloter ou co-piloter des expérimentations pédagogiques.
- Faciliter la montée en compétence des cadres intermédiaires (direction, supervision).

e) Production de connaissances et diffusion

- Capitaliser les retours d'expérience, modéliser des pratiques inspirantes, produire des notes de synthèse.
- Formaliser des recommandations stratégiques pour les décideurs.

### **Types de livrables à produire (liste non exhaustive)**

Les livrables attendus pourront inclure, selon les engagements contractuels :

a) Documents d'analyse et de diagnostic

- Diagnostic des pratiques professionnelles ou de la résilience éducative dans un territoire ou un ensemble d'écoles.
- Cartographie des besoins de formation ou des compétences transversales.
- Études de cas, analyses comparatives internationales.

b) Cadres, référentiels et outils

- Référentiel de compétences professionnelles et/ou de résilience éducative.
- Cadre conceptuel sur les compétences psychosociales ou adaptatives.
- Outils opérationnels : grilles d'observation de classe, outils d'auto-évaluation, protocoles de suivi des transformations pédagogiques.

c) Ingénierie de formation

- Parcours de formation complets (séquences, modules, activités, guide formateur).
- Ressources pédagogiques prêtées à l'emploi.
- Capsules vidéo, supports e-learning, guides d'animation.

d) Appui opérationnel

- Rapports de mission d'accompagnement ou de coaching pédagogique.
- Plans d'action pour établissements ou pour cadres éducatifs.
- Retours d'expérience structurés.

e) Documents de capitalisation et plaidoyer

- Notes de synthèse et briefs stratégiques.
- Boîte à outils pour la résilience éducative.
- Capitalisation finale du projet/ de l'intervention considérés

## **GTE 2 : Ingénierie de formation à distance et usage pédagogique des technologies**

Le Groupe Thématique d'Expertise (GTE) « Ingénierie de formation à distance et usage pédagogique des technologies » a pour mission de renforcer les capacités des acteurs de l'éducation à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs de formation innovants, contextualisés et intégrant de manière pertinente les technologies éducatives. Son action porte sur l'étude de l'usage du numérique par les enseignants et les apprenants, la formation à une meilleure exploitation de ces outils, ainsi que la sensibilisation aux innovations pédagogiques qu'ils permettent. Il contribue également à l'élaboration de politiques et de stratégies visant à structurer l'utilisation du numérique dans l'éducation.

Dans ce cadre, le GTE n°2, qui adopte une posture transversale vis-à-vis des autres GTE, considère que l'usage des technologies éducatives doit s'inscrire dans une approche systémique et intégrée. À ce titre, il se fixe pour objectif d'appuyer les grandes missions suivantes :

### **Axe 1 – Gouvernance et stratégie du numérique éducatif**

*Objectif : Appuyer les acteurs nationaux dans la définition, la mise à jour ou la mise en œuvre de politiques et/ou de stratégies éducatives numériques inclusives intégrant les principes d'équité, d'accessibilité et de justice technologique*

#### **Exemples d'activités :**

- Réaliser un diagnostic des cadres stratégiques et réglementaires existants ;
- Proposer des feuilles de route pour la mise en œuvre du numérique dans l'enseignement de base, secondaire ou supérieur ;
- Identifier les partenariats public-privé pertinents pour renforcer l'écosystème numérique éducatif.

### **Axe 2 – Infrastructures, équipements et accès**

*Objectif : Favoriser un accès équitable et durable aux technologies et à la connectivité dans les établissements éducatifs*

#### **Exemples d'activités :**

En se basant sur le cadre de la Conception universelle de l'apprentissage (CUA), du design universel, de la justice technologique :

- Évaluer la disponibilité et l'usage des infrastructures numériques éducatives (électricité, Internet, matériel informatique, plateformes) et émettre des recommandations concrètes pour garantir leur accessibilité durable notamment aux groupes en quête d'équité ;

- Identifier /expérimenter des solutions techniques adaptées aux contextes à faibles ressources (kits solaires, tablettes robustes, réseaux communautaires, dispositifs d'accès aux ressources hors ligne) ;
- Formuler des recommandations pour la maintenance et la durabilité des équipements.

### **Axe 3 – Ressources numériques éducatives**

*Objectif : Promouvoir la production, l'adaptation, accès et l'usage de ressources numériques pédagogiques de qualité (intégrant celles produites par APPRENDRE, mais pas seulement).*

#### **Exemples d'activités :**

- Recenser les ressources numériques locales et les initiatives existantes qui pourraient être partagées, au-delà des ressources produites par APPRENDRE ;
- Recenser les différents dispositifs de mise à disposition de ressources numériques hors ligne pour faire une analyse comparative et conseiller sur la meilleure option à exploiter par le programme pour une mise à disposition de ces ressources et celles des partenaires
- Appuyer la co-conception de nouveaux contenus ouverts et contextualisés, sur la base des ressources produites par les autres GTE (MOOCs, capsules vidéo, manuels interactifs ...) ;
- Conseiller sur les standards de qualité, d'accessibilité et d'interopérabilité des ressources.

### **Axe 4 – Innovation et expérimentation**

*Objectif : Encourager l'innovation pédagogique et organisationnelle par le numérique.*

#### **Exemples d'activités :**

- Appui au développement des programmes d'intégration pédagogique du numérique adaptés aux contexte en fracture numérique
- Appuyer des projets pilotes en collaboration avec d'autres GTE ou des partenaires d'APPRENDRE (classe numérique, usages de l'IA, dispositifs d'évaluation en ligne) ;
- Identifier et documenter des innovations locales inspirantes pour les pays ;
- Soutenir le passage à l'échelle des initiatives réussies.

## **Axe 5 – Capitaliser sur les ressources produites**

*Objectif : Contribuer au développement d'une offre de ressources de formation ouvertes disponibles depuis la plateforme APPRENDRE formation + site internet*

- Identifier, en lien avec la coordination et avec autres des GTE, des ressources à transformer via les outils numériques et tester les solutions conçues

## **Profils d'experts recherchés pour le GTE n°2 :**

- Expert(e) en ingénierie de formation à distance
- Expert(e) en technopédagogie et scénarisation numérique
- Expert(e) en technologies éducatives (TICE / EdTech)
- Expert(e) en innovation pédagogique et culture numérique
- Expert(e) en production de ressources pédagogiques numériques
- Expert(e) en inclusion numérique et équité éducative
- Expert(e) en politiques publiques éducatives en lien avec les TIC

## **Compétences / Expertises recherchées pour le GTE 2 :**

**Les experts devront démontrer une expérience confirmée dans au moins deux des domaines suivants :**

### a) Ingénierie de formation à distance

- Expertise dans la conception et l'orchestration de dispositifs de formation à distance et hybrides, incluant l'usage d'outils numériques, de classes virtuelles et de plateformes LMS.
- Maîtrise des méthodologies de conception pédagogique adaptées au distanciel (AFDIE ou équivalentes), intégrant scénarisation interactive, modularisation et pédagogies actives en ligne.
- Capacité à concevoir et scénariser :
  - des modules de formation en ligne (autonomes, tutorés ou collaboratifs),
  - des parcours d'apprentissage à distance ou mixtes,
  - des cours en ligne structurés pour la consultation asynchrone,
  - des guides pédagogiques et guides d'animation en ligne,
  - des ressources multimédias (scripts, storyboards, vidéos, activités interactives, fiches pédagogiques).
- Compétence en structuration de référentiels de compétences numériques, y compris pour des publics variés (enseignants, chefs d'établissement, formateurs), en intégrant les exigences spécifiques de l'apprentissage en ligne : autonomie, accompagnement, interactions et évaluation à distance.

b) Technologies éducatives & usage pédagogique

- Expertise en intégration pédagogique du numérique dans des contextes contraints : faible connectivité, infrastructures limitées, hétérogénéité des équipements.
- Connaissance des solutions low-tech, technologies mobiles, radio/TV éducatives, plateformes légères.
- Analyse d'état des lieux : diagnostic des infrastructures, accessibilité, compétences numériques des acteurs.

c) Intelligence artificielle en éducation

- Connaissance des cas d'usage pédagogiques : tutorat intelligent, feedback automatisé, outils de génération de contenus (IA générative), personnalisation des apprentissages, amélioration de la gestion de classe / charge administrative.
- Compétence pour adapter ces solutions à des environnements à faibles ressources.
- Capacité à évaluer les enjeux éthiques : protection des données, biais algorithmiques, souveraineté numérique.

d) Analyse économique & soutenabilité

- Expertise en coût-efficacité / coût-réalisation de solutions numériques.
- Capacité à produire des chiffrages complets : coûts CAPEX/OPEX, maintenance, formation, renouvellement matériel, connectivité.
- Capacité à produire des projections financières réalistes dans le cadre des finances publiques locales (Afrique subsaharienne).

e) Gestion de projet & changement

- Conduite de projets de transformation numérique dans l'éducation.
- Connaissance des approches de gestion du changement auprès des enseignants et cadres éducatifs.
- Capacité à accompagner des équipes nationales / ministères.

**Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :**

a) États des lieux & diagnostics

- Réaliser un diagnostic des infrastructures numériques (connectivité, matériel, maintenance, usages réels).
- Identifier les contraintes systémiques (finances publiques, ressources humaines, régulations).
- Cartographier les pratiques numériques existantes dans les établissements et centres de formation.

- Évaluer le niveau de compétences numériques des enseignants, formateurs, cadres.

b) Conception de dispositifs et parcours de formation

- Conception complète de dispositifs de formation (modules, parcours, supports, évaluations).
- Développement de modules numériques ou hybrides (incluant scénarisation, activités, évaluations).
- Production de ressources pédagogiques adaptées à faible connectivité.
- Définition de référentiels de compétences numériques pour les acteurs éducatifs.
- Conception de formations à l'usage de l'IA (outils simples, éthique, usages raisonnés).

c) Intégration pédagogique des technologies

- Élaboration de scénarios pédagogiques numériques adaptés aux réalités locales.
- Identification de solutions low-tech et économiquement viables.
- Appui au déploiement de plateformes LMS, solutions mobiles ou outils d'IA.
- Appui aux enseignants pour adapter leurs pratiques avec le numérique et/ou l'IA.

d) Analyse économique et faisabilité

- Réalisation d'analyses coûts-bénéfices de scénarios technologiques.
- Élaboration de budgets détaillés pour les recommandations formulées : coûts d'équipement, connectivité, maintenance, formation.
- Formulation de scénarios soutenables et adaptés aux contraintes budgétaires nationales.

e) Renforcement de capacités et accompagnement

- Appui technique aux équipes nationales et aux cadres.
- Accompagnement à la mise en œuvre pilote et ajustements.
- Animation d'ateliers, séminaires, formations de formateurs.

**Types de livrables à produire par le GTE 2 (liste non exhaustive) :**

Les livrables attendus pourront inclure, selon les engagements contractuels :

a) Diagnostics

- Rapport d'état des lieux des infrastructures numériques, connectivité et équipements.
- Cartographie des usages numériques des enseignants et formateurs.

- Analyse des compétences numériques des acteurs éducatifs.

b) Conception de formation

- Modules de formation complets (structure, contenus, activités).
- Parcours de formation (séquençage, objectifs, activités, évaluations).
- Storyboards et scripts pour ressources multimédia.
- Guides pédagogiques ou kits de formateurs.
- Référentiel de compétences numériques / IA.

c) Scénarios & recommandations

- Scénarios de déploiement technologique réalistes selon contraintes locales.
- Propositions de scénarios low-tech pour zones à faible connectivité.
- Recommandations pour l'intégration de l'IA dans les pratiques pédagogiques.
- Analyse économique complète de chaque scénario (CAPEX/OPEX, soutenabilité).

d) Outils & dispositifs

- Modèles de cours numériques, modèles d'évaluation.
- Outils d'auto-évaluation des compétences numériques des enseignants.
- Prototypes ou maquettes d'outils (LMS léger, modules mobiles, etc.).

e) Appui & capitalisation

- Sessions de formation / ateliers avec supports.
- Note de leçons apprises et recommandations d'amélioration.
- Rapport final consolidé

### **GTE 3 : Appui aux collectifs enseignants et communautés d'apprentissage professionnelles**

A l'instar des membres d'autres groupes professionnels, les enseignants ont besoin, voire le devoir, de se tenir à jour et de poursuivre leur développement professionnel au service des apprentissages de leurs élèves. L'expérience et la recherche montrent toutefois qu'il ne suffit pas de mettre en place des cadres d'apprentissage professionnel. Les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) ont besoin d'accompagnement, tout en prenant garde de trop empiéter sur l'autonomie des enseignants. Les directions doivent notamment jouer un rôle de leader pédagogique auprès d'eux. Ce Groupe thématique d'expertise a pour mission de favoriser le développement professionnel des enseignants par le travail collaboratif en établissements, en réseaux, autour des résultats des élèves, de la réussite scolaire ; la finalité étant de bâtir une école apprenante, où la collaboration entre pairs va de soi et est soutenue par un encadrement de proximité approprié.

Un volet important de ce mandat devrait consister en la valorisation, par divers moyens, des expériences en matière de mise en place et de fonctionnement de CAP dans des pays participant au programme. Cette valorisation s'appuiera sur des travaux visant à répondre à des questions telles que : Dans quels contextes ces collectifs ont-ils été mis en place ? À quelles fins ? Comment fonctionnent-ils ? Que s'y passe-t-il en termes de contenus et d'activités ? Quel(s) rôle(s) les directions d'établissement y jouent-ils ? Qu'en est-il des encadreurs des structures éducatives déconcentrées ? A quels défis ces collectifs font-ils face ? Quels sont les déterminants de leur durabilité ? Quelles sont leurs retombées pour les enseignants qui y participent (développement professionnel, amélioration des pratiques, rétention, etc.) et quelles caractéristiques du travail collectif/collaboratif ont favorisé ces retombées ? Quid de leurs élèves ? Que peut-on tirer comme leçons des expériences des pays participants et d'autres pays pour rendre ces collectifs plus efficaces ?

En plus de ce volet, et sur la base des connaissances issues des travaux envisagés ci-dessus, le GTE sera appelé à répondre à des requêtes d'expertise que des pays adresseront à la coordination du programme. Il peut s'agir d'appui-conseil pour la mise en place de CAP ou du renforcement de CAP existantes ; le renforcement pouvant impliquer des activités de formation à l'observation par les pairs et à l'analyse des pratiques. Pour répondre à certains besoins, touchant notamment à des disciplines, la collaboration d'autres GTE sera sollicitée.

## **Profils d'experts recherchés pour le GTE n°3 :**

- Expert(e) en communautés d'apprentissage professionnelles et réseaux pédagogiques
- Expert(e) en accompagnement des collectifs enseignants
- Expert(e) en leadership pédagogique et gouvernance scolaire
- Expert(e) en réglementation, politiques éducatives et structures déconcentrées
- Expert(e) en suivi-évaluation de l'impact des CAP
- Expert(e) en ingénierie de formation
- Expert(e) en formation et développement professionnel des cadres

## **Compétences / Expertises recherchées pour le GTE 3 :**

**Les experts devront démontrer une expérience confirmée dans au moins deux des domaines suivants :**

a) Développement et animation de collectifs enseignants

- Mise en place et accompagnement de communautés d'apprentissage professionnel (CAP).
- Facilitation de groupes d'analyse de pratiques, cercles réflexifs, codéveloppement.
- Structuration de réseaux disciplinaires ou interdisciplinaires

b) Renforcement des dynamiques collaboratives dans les écoles

- Processus d'auto-évaluation collective et amélioration continue.
- Méthodes participatives (design thinking, ateliers collaboratifs, observation croisée).
- Appui à la collaboration entre le corps enseignant, la direction et les conseillers pédagogiques.

c) Changements d'échelle et structuration territoriale

- Modèles de diffusion des pratiques collaboratives à l'échelle d'un district/réseau.
- Animation de réseaux professionnalisants multi-niveaux.

d) Facilitation numérique et outils collaboratifs

- Utilisation d'outils numériques pour l'échange professionnel (y compris outils à faible bande passante adaptés au contexte Afrique subsaharienne).
- Conception d'espaces d'apprentissage en ligne (communautés, forums, plateformes sociales d'apprentissage).

e) Approches socio-professionnelles et culturelles

- Promotion d'une culture de confiance, d'entraide professionnelle et de réflexivité.
- Gestion du changement, leadership pédagogique, accompagnement des résistances.

**Selon les besoins des projets, les expert.e.s pourront être mobilisé.e.s pour :**

a) Diagnostic et structuration des collectifs enseignants

- Réalisation d'un état des lieux des pratiques collaboratives existantes dans les écoles / districts.
- Analyse du degré de maturité des CAP (communautés d'apprentissage professionnel).

b) Création et accompagnement de collectifs professionnels

- Mise en place, organisation et suivi de CAP dans les établissements.
- Animation de séances d'analyse de pratiques, d'ateliers de co-élaboration.
- Développement de référentiels locaux de fonctionnement des CAP.

c) Appui au leadership pédagogique

- Formation des directeurs, inspecteurs et conseillers pédagogiques à l'animation de collectifs.
- Développement d'outils pour renforcer le rôle du chef d'établissement dans la collaboration pédagogique.

e) Développement d'outils et ressources collaboratives

- Conception de guides méthodologiques pour les CAP.
- Conception d'outils de suivi, carnets de bord, protocoles d'observation croisée.
- Création d'outils numériques simples (ou adaptés aux faibles infrastructures TIC).

f) Capitalisation et diffusion

- Appui à la documentation et la mise en récit des expériences.
- Organisation d'ateliers de mutualisation, de partage inter-écoles / inter-districts.

- Développement de mécanismes de passage à l'échelle.

### **Types de livrables à produire par le GTE 3 (liste non exhaustive) :**

Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :

a) Documents de diagnostic

- Cartographie des collectifs enseignants existants.
- Analyse de besoins, identification des leviers et obstacles à la collaboration.

b) Outils opérationnels

- Guides, référentiels et protocoles d'animation des CAP.
- Outils d'auto-évaluation collective.
- Supports de formation pour directeurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques.

c) Ressources numériques

- Espaces collaboratifs (maquettes) et guides d'usage adaptés aux infrastructures disponibles.
- Modules courts (tutoriels, fiches pratiques) pour animer la collaboration.

d) Rapports et notes d'orientation

- Notes stratégiques sur le développement des CAP à l'échelle système.
- Recommandations de passage à l'échelle et modèles de gouvernance.
- Rapport final de capitalisation et documentation des pratiques.

## **GTE 4 : Promotion et enseignement des mathématiques et des sciences**

Le GT4 se donne pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la formation des élèves dans les disciplines relevant des sciences dites dures : mathématiques, sciences de la nature (biologie, géologie), sciences de la matière (physique, chimie). De manière plus spécifique, cet objectif se décline selon deux orientations non exclusives l'une de l'autre :

1. Soutenir les actions de développement professionnels des enseignant.e.s et de leurs formateurs et formatrices ainsi que la production de ressources pédagogiques adaptées aux réalités des contextes. Au plan opérationnel, le GT4 travaillera à la mise en œuvre d'actions qui pourront relever spécifiquement de l'une ou l'autre de ces orientations, mais une attention particulière sera portée au développement d'actions au sein desquelles "recherche" et "formation" se verront mutuellement nourries.
2. Favoriser le développement de la recherche sur l'enseignement et les apprentissages de ces disciplines (recherches en didactique des mathématiques, des sciences, notamment) dans les pays du périmètre d'APPRENDRE, et la diffusion des résultats qui en sont issus vers les communautés scientifiques et éducatives ;

### **Profils d'experts recherchés pour le GTE n°4 :**

Expert(e) en didactique des sciences  
Expert(e) en didactique des mathématiques  
Expert(e) en ingénierie pédagogique et formation des enseignants STEM  
Expert(e) en production de ressources pédagogiques scientifiques contextualisées  
Expert(e) en vulgarisation scientifique  
Expert(e) en formation et développement professionnel des cadres

### **Compétences / Expertises recherchées pour le GTE n°4 :**

**Les experts devront démontrer une expérience confirmée dans au moins deux des domaines suivants :**

- a) Didactique des mathématiques et des sciences
  - Élaboration de contenus d'enseignement, séquences et progressions.
  - Démarches d'investigation, pédagogies actives.
  - Contextualisation et simplification des apprentissages.
- b) Réformes curriculaires STEM
  - Révision de programmes et référentiels d'apprentissage.
  - Articulation curricula / guides pédagogiques / évaluations.

- Alignement sur les compétences scientifiques fondamentales.
- c) Conception d'outils, ressources et parcours de formation STEM
  - Conception de modules de formation enseignants.
  - Production de guides pédagogiques ou de ressources expérimentales.
  - Appui à la formation de formateurs.
- d) Genre, équité et inclusion en mathématiques et sciences
  - Diagnostic des biais.
  - Stratégies pour augmenter la participation des filles.
  - Intégration du genre dans curricula et manuels.
- e) Évaluation des apprentissages mathématiques et scientifiques
  - Conception d'items.
  - Analyse de données d'évaluation.
  - Appui aux examens et évaluations nationales.

**Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :**

- a) Réaliser des diagnostics et analyses
  - Analyse des curricula existants.
  - Diagnostic des pratiques d'enseignement STEM.
  - Analyse des obstacles liés au genre.
- b) Concevoir ou réviser des outils
  - Élaboration de ressources pédagogiques.
  - Conception de kits ou activités expérimentales.
  - Production de modules de formation.
- c) Renforcer les capacités des acteurs
  - Formation d'enseignants, inspecteurs et formateurs.
  - Mentorat et accompagnement pédagogique.
- d) Appuyer les politiques publiques et le pilotage
  - Formulation de recommandations stratégiques.
  - Appui aux réformes curriculaires.
  - Contribution aux feuilles de route STEM.

**Types de livrables à produire par le GTE 4 (liste non exhaustive) :**

Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :

- Rapports diagnostiques (curricula / pratiques pédagogiques / genre)
- Etudes des cas sur l'enseignements des STEM dans les pays (analyses comparatives)
- Guides pédagogiques maths/sciences.
- Modules de formation enseignants (contenu + déroulé).
- Kits d'activités expérimentales reproductibles.
- Outils d'évaluation alignés aux nouveaux programmes.
- Recommandations stratégiques ou feuilles de route STEM.
- Notes techniques sur l'intégration du genre en STEM.
- Rapports d'analyse d'impact des réformes.

## **GTE 5 : Apprentissage de la lecture et de l'écriture et langues d'enseignement**

Le Groupe Thématique d'Expertise 5 (GTE 5) a pour mission de contribuer à l'amélioration significative et durable des compétences en lecture, écriture et communication orale et écrite des élèves, du primaire au secondaire, tout en renforçant l'efficacité de l'enseignement dans les langues d'instruction, qu'elles soient officielles ou nationales.

Dans un contexte marqué par des performances insuffisantes en littératie, une forte diversité linguistique et souvent une inadéquation entre langue de scolarisation et langue d'usage des apprenants, le GTE 5 vise à soutenir la transformation des pratiques pédagogiques afin de garantir un accès équitable aux apprentissages fondamentaux.

Ses interventions portent notamment sur :

- l'amélioration de l'enseignement de l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture ;
- le développement de la compréhension écrite, de la production écrite et de la maîtrise de l'oral ;
- l'articulation entre langue première, langues nationales et langues d'enseignement ;
- l'intégration d'approches pédagogiques fondées sur la recherche en didactique de la littératie ;
- la prise en compte des élèves en grande difficulté et des contextes vulnérables.

Le GTE 5 appuie la production, l'adaptation et la diffusion de ressources pédagogiques contextualisées, ainsi que la formation des enseignants et encadreurs à des pratiques efficaces, explicites et différencierées. Il contribue également à la formulation de recommandations en matière de politiques linguistiques éducatives et de curricula, en vue d'améliorer la qualité des apprentissages et de réduire l'échec scolaire lié aux faibles compétences en lecture-écriture.

Enfin, le GTE 5 s'inscrit dans une approche intégrée associant recherche, formation, accompagnement pédagogique et évaluation afin de renforcer la cohérence entre les orientations institutionnelles et les pratiques de classe.

### **Profils d'experts recherchés pour le GTE n°5 :**

- Expert(e) en didactique de la lecture et de l'écriture
- Expert(e) en didactique des langues et politiques linguistiques
- Expert(e) en ingénierie pédagogique et formation des enseignants
- Expert(e) en conception de ressources pédagogiques en lecture-écriture
- Expert(e) en évaluation des compétences en littératie

### **Compétences / Expertises recherchées pour le GTE n°5 :**

**Les experts devront démontrer une expérience confirmée dans au moins deux des domaines suivants :**

a) Expertise pédagogique et didactique (centrée sur la classe et les pratiques enseignantes)

- Didactique de la lecture et de l'écriture aux cycles 1–3 : apprentissage initial du décodage, conscience phonologique, fluence, compréhension, production écrite.
- Didactique des langues d'enseignement, incluant la langue première, les langues nationales, la L2 et les situations de bilinguisme/plurilinguisme.
- Pédagogies efficaces fondées sur la recherche : enseignement explicite, phonologie systématique, littératie précoce, stratégies de compréhension, écriture guidée, développement de l'oral.
- Adaptation des pratiques aux contextes multilingues et aux profils variés d'apprenants, notamment lorsque la langue de scolarisation n'est pas la langue d'usage.
- Formation initiale et continue des enseignants en lecture-écriture et en didactique des langues ; conception de modules de formation contextualisés.
- Prise en compte des élèves en grande difficulté et des contextes vulnérables (milieux ruraux, classes multigrades, faibles niveaux linguistiques).

b) Expertise en analyse des pratiques enseignantes et en accompagnement pédagogique

- Observation de classes et analyse des pratiques d'enseignement de la lecture-écriture.
- Feedback professionnel structuré, coaching et accompagnement des enseignants pour améliorer l'efficacité pédagogique.
- Construction ou adaptation de référentiels de compétences professionnelles centrés sur l'enseignement de la lecture, de l'écriture et des langues d'enseignement.

- Ingénierie de formation pour les encadreurs pédagogiques, conseillers, inspecteurs et formateurs d'enseignants.

c) Expertise en évaluation des apprentissages en littératie (centrée enseignement / apprentissage)

- Évaluation diagnostique et formative de la lecture, de l'écriture et de la compréhension orale.
- Développement ou adaptation d'outils de suivi des progrès linguistiques et de littératie (grilles, indicateurs, items).
- Analyse des résultats d'évaluations nationales ou internationales en lecture-écriture et formulation de recommandations.
- Contribution à la différenciation pédagogique à partir des résultats d'évaluation : regroupements, remédiation, planification ciblée.
- Appui à la cohérence entre évaluations, curricula et pratiques de classe.

**Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :**

a) Renforcer les compétences professionnelles des enseignants en lecture et littératie

- Co-construire, tester et ajuster des pratiques pédagogiques efficaces pour l'enseignement de la lecture.
- Former les enseignants aux approches fondées sur des données probantes (phonologie, fluence, compréhension...).
- Développer des outils d'auto-évaluation et de réflexivité des pratiques.

b) Contribuer à l'alignement politique "langue – curriculum – enseignant"

- Participer à l'analyse de la cohérence entre les politiques de langue d'enseignement, les programmes et les référentiels enseignants.
- Produire des recommandations opérationnelles permettant aux enseignants de mettre en œuvre des choix politiques linguistiques parfois sensibles.
- Identifier les besoins de formation liés à l'évolution des langues d'enseignement.

c) Développer et adapter les outils pédagogiques pour les enseignants

- Co-élaborer des guides, ressources et matériels adaptés aux langues d'enseignement et aux niveaux d'élèves.
- Soutenir la production de matériels multilingues et inclusifs.
- Accompagner leur appropriation en classe.

d) Soutenir les enseignants dans l'évaluation et la différenciation en lecture

- Développer des outils diagnostiques pratiques pour la classe.
- Aider les enseignants à identifier et accompagner les élèves en difficulté.

- Former aux stratégies de remédiation.

**Types de livrables à produire par le GTE 5 (liste non exhaustive) :** Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :

a) Livrables pédagogiques et de formation

- Guides pédagogiques pour l'enseignement de la lecture (contextualisés).
- Fiches-outils pour la gestion du multilinguisme en classe.
- Modules de formation (initiale ou continue) en littéracie et langues d'enseignement.
- Supports d'analyse de pratiques en lecture/langue.

b) Livrables politico-éducatifs

- Note d'analyse ou diagnostic des politiques linguistiques scolaires.
- Recommandations pour l'alignement curriculum-programme-formation-évaluation.
- Proposition de cadre pour les langues d'enseignement (progressivité, modèles bilingues, transitions).
- Analyse de l'articulation entre langues locales / langues officielles / langue d'enseignement.

c) Livrables d'outillage

- Outils d'évaluation et de suivi pour les compétences en lecture et en langue (enseignants et élèves).
- Kits de ressources pédagogiques (textes gradués, activités, supports audio/visuels).
- Référentiel de compétences professionnelles pour l'enseignement de la lecture et des langues.

d) Livrables de capitalisation

- Rapport final synthétisant les recommandations, les pratiques observées, et les propositions d'amélioration.
- Études de cas illustrant des pratiques efficaces d'enseignement multilingue.
- Retour d'expérience (REX) sur la mise en œuvre d'initiatives en contexte linguistique complexe.

## **GTE 6 : Appui au pilotage des systèmes éducatifs**

Le Groupe Thématique d'Expertise 6 (GTE 6) a pour objectif principal de renforcer les capacités des pays partenaires dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs politiques éducatives. Il vise à soutenir une gouvernance éducative efficace, fondée sur des données probantes, et à favoriser la cohérence et l'impact des réformes éducatives.

Ses interventions couvrent plusieurs dimensions stratégiques :

- **Élaboration et révision de documents-cadres** : plans sectoriels, cadres curriculaires, textes d'orientation, lignes directrices pour les politiques éducatives et manuels de procédures.
- **Appui à des questions spécifiques** : inclusion et équité, formation initiale et continue des enseignants et encadreurs, inspection et supervision des personnels et établissements, gestion et développement des ressources humaines.
- **Organisation et fonctionnement des ministères et services éducatifs** : analyse structurelle, optimisation des processus administratifs, coordination des acteurs et pilotage stratégique.
- **Évaluation et suivi** : audits, analyses thématiques, indicateurs de performance, suivi de l'impact des politiques sur la qualité des apprentissages et la réussite scolaire.

Le GTE 6 s'appuie sur une approche participative, associant partenaires nationaux et internationaux, afin d'assurer la pertinence, la durabilité et l'appropriation des réformes éducatives.

### **Profils d'experts recherchés pour le GTE n°6 :**

Expert(e) en politiques éducatives

Expert(e) en Pilotage de programmes et réformes sectorielles

Expert(e) en gouvernance et organisation du système éducatif

Expert(e) en cadre légal et réglementation éducative

Expert(e) en gestion des ressources humaines et inspection

Expert(e) en planification et suivi-évaluation sectoriels

Expert(e) en inclusion et équité éducative

**Compétences / Expertises recherchées pour le GTE n°6 :**

**Les experts devront démontrer une expérience dans au moins deux des domaines suivants :**

- a) Expertise en pilotage pédagogique (centré enseignant / établissements)
  - Analyse du fonctionnement des établissements et du pilotage pédagogique.
  - Méthodes de pilotage par les résultats d'apprentissage
  - Renforcement du leadership pédagogique des directeurs
  - Utilisation des données pour guider les décisions pédagogiques
  - Animation de dispositifs d'accompagnement des enseignants.
  
- b) Expertise en gouvernance éducative et politiques publiques
  - Analyse des politiques éducatives et mécanismes de gouvernance multiniveaux.
  - Décentralisation, autonomie des écoles, pilotage territorial.
  - Conception de dispositifs de régulation couvrant curriculum-formation-évaluation.
  - Appui aux ministères pour améliorer la cohérence des orientations pédagogiques.
  
- c) Expertise en gestion des ressources humaines enseignantes
  - Référentiels de compétences professionnelles et dispositifs d'évaluation formative.
  - Gestion des carrières, incitations, développement professionnel continu.
  - Politiques d'affectation des enseignants et gestion de la pénurie / répartition.
  
- d) Expertise en accompagnement du changement
  - Conduite du changement dans les établissements et administrations.
  - Facilitation de communautés de pratiques centrées enseignants.
  - Approches participatives et concertations multi-acteurs.

**Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :**

- a) Renforcer la capacité des systèmes à piloter la qualité de l'enseignement
  - Soutenir la mise en place d'indicateurs centrés apprentissages et pratiques enseignantes.
  - Appuyer les ministères à structurer des dispositifs de pilotage pédagogique cohérents.
  - Conseiller sur les outils permettant aux directeurs d'accompagner les enseignants.
  
- b) Analyser et améliorer la gouvernance pédagogique

- Réaliser des diagnostics sur la cohérence entre politique, curriculum et pratiques.
- Identifier les blocages institutionnels limitant l'amélioration des pratiques enseignantes.
- Proposer des scénarios de réforme réalistes et opérationnels.

c) Développer la formation et l'accompagnement des cadres intermédiaires

- Concevoir des modules de formation pour inspecteurs, conseillers pédagogiques, directeurs.

- Développer des outils de supervision pédagogique constructive (observation, feedback).

d) Soutenir la transformation organisationnelle des établissements

- Appuyer la constitution d'équipes pédagogiques fonctionnelles.
- Introduire des routines professionnelles (réunions pédagogiques, analyse de données...).
- Accompagner les directeurs dans le suivi individualisé des enseignants.

### **Types de livrables à produire par le GTE 6 (liste non exhaustive) :**

Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :

#### a) Livrables de pilotage

- Cadres de pilotage pédagogique (indicateurs, outils, procédures).
- Notes d'analyse sur les dispositifs de gouvernance et d'autonomie des écoles.
- Diagnostics institutionnels sur la chaîne curriculum-enseignement-évaluation.

#### b) Livrables de formation

- Modules de formation pour cadres et directeurs.
- Guides pratiques pour l'accompagnement des enseignants.
- Outils d'observation et feedback pédagogique.

#### c) Livrables opérationnels

- Plans d'amélioration d'établissement centrés sur les besoins des enseignants.
- Propositions de réformes organisationnelles.
- Feuilles de route pour renforcer la culture de l'usage des données.

#### d) Livrables de capitalisation

- Rapports analytiques consolidés.
- Études de cas d'écoles ayant amélioré leur pilotage pédagogique.

## **GTE 7 : Promouvoir une culture de l'évaluation en soutien à l'apprentissage**

Le domaine de l'évaluation a connu de grands développements dans les dernières années et c'est la raison pour laquelle ce Groupe Thématique d'Expertise souhaite actualiser les connaissances et les façons de faire l'évaluation dans les 23 pays regroupés dans APPRENDRE pour que l'évaluation devienne un réel soutien à l'apprentissage et ce, en favorisant une évaluation plus équitable pour tous.

Selon Durand et Chouinard (2012), « le principe de l'évaluation pour l'apprentissage est au cœur de l'apprentissage, car elle se fait lorsque celui-ci est en cours. Cette évaluation est exécutée tout au long de l'enseignement et de l'apprentissage afin de diagnostiquer les besoins de l'apprenant, de planifier la prochaine démarche à faire et de fournir de la rétroaction pour améliorer la qualité du travail. Elle aide l'apprenant à comprendre et à maîtriser les éléments clés de son succès » (p.73).

Le GTE 7 est amené à travailler en collaboration avec d'autres GTE (disciplinaires en particulier). Il promeut une culture de l'évaluation formative en participant avec les pays partenaires

- à la création d'outils d'évaluation pour les apprentissages des élèves ;
- à l'élaboration d'outils s'appuyant sur les évaluations des apprentissages des élèves pour orienter la formation (initiale et continue) et pour accompagner les enseignants dans la prise en charge des difficultés de leurs élèves. Il répond également aux demandes des pays relatives à l'évaluation des systèmes éducatifs, en particulier par les comparaisons internationales de type TIMSS, PIRLS, PISA, PASEC qui permettent de doter les politiques éducatives d'informations utiles.

### **Profils d'experts recherchés pour le GTE n°7 :**

Expert(e) en évaluation au soutien de l'apprentissage

Expert(e) en conception d'outils d'évaluation formative

Expert(e) en comparaisons internationales et évaluation systémique

Expert(e) en différenciation pédagogique et remédiation basée sur les données

Expert(e) en psychométrie et analyse de données éducatives

## **Compétences / Expertises recherchées pour le GTE n°7 :**

**Les experts devront démontrer une expérience confirmée dans au moins deux des domaines suivants :**

a) Expertise en évaluation des apprentissages (enseignant et élève)

- Construction d'outils d'évaluation formative et diagnostique.
- Évaluation des compétences de base, socio-émotionnelles, transversales.
- Structuration des évaluations des apprentissages en classe
- Approches d'évaluation contextualisées (multilinguisme, hétérogénéité).

b) Expertise en suivi de la mise en œuvre pédagogique

- Analyse des pratiques évaluatives des enseignant (observation structurée).
- Théories du changement centrées sur les enseignants.
- Méthodologies de suivi de la qualité de la pédagogie.
- Appui à la création de rubriques, référentiels de compétences des élèves et enseignants, grilles d'observation.

c) Expertise en systèmes de données éducatives

- Conception de protocoles de collecte de données au niveau classe/enseignant.
- Analyses statistiques et triangulation des données pédagogiques.
- Tableaux de bord, visualisation de données pour les acteurs de terrain.

d) Expertise en mesure des effets des dispositifs de professionnalisation

- Conception d'études quasi-expérimentales ou expérimentales (RCT lorsque pertinent).
- Suivi des effets des formations et accompagnements enseignants.
- Évaluation de dispositifs d'amélioration pédagogique à petite ou grande échelle.

**Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :**

a) Soutenir les enseignants dans l'évaluation des apprentissages

- Développer des outils simples, utilisables en classe, pour l'évaluation formative.
- Former les enseignants à l'utilisation des retours d'évaluation pour structurer leurs pratiques.

b) Renforcer les capacités nationales en suivi pédagogique

- Appuyer les ministères dans l'élaboration de systèmes de suivi centrés pratiques de classe.

- Construire des référentiels d'évaluation et de feedback.
- Accompagner les inspecteurs dans des méthodes d'observation non punitives.

c) Évaluer les effets des programmes centrés enseignants

- Définir des indicateurs d'impact sur les apprentissages et sur les pratiques.
- Mesurer la mise en œuvre effective des formations

d) Produire des données utiles au pilotage local et national

- Développer des tableaux de bord compréhensibles pour enseignants et directeurs.
- Proposer des synthèses permettant d'ajuster les politiques pédagogiques.

**Types de livrables à produire par le GTE 7 (liste non exhaustive) :**

Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :

a) Livrables d'outillage pédagogique

- Outils d'évaluation pour la classe (diagnostic, formative, différenciation).
- Grilles d'évaluation et outils de remédiation et référentiels pour le suivi des pratiques.
- Guides d'usage des données pour les enseignants.

b) Livrables analytiques

- Notes méthodologiques sur les systèmes de suivi-évaluation.
- Rapports d'évaluation (effets des formations et dispositifs).
- Diagnostics sur la qualité de la mise en œuvre pédagogique.

c) Livrables technico-opérationnels

- Tableaux de bord (Excel, Power BI, ou formats légers).
- Protocoles de collecte et questionnaires.
- Boîtes à outils pour ministères et équipes pédagogiques.

d) Livrables de capitalisation

- Études de cas et documents de leçons apprises.
- Rapports finaux consolidant les données.

## **GTE 8 : Appui au développement et à la valorisation d'initiatives inclusives et sensibles au genre**

Le GTE 8 s'attarde à répondre aux défis persistants liés aux inégalités de genre et à l'exclusion dans les systèmes éducatifs des pays éligibles au Programme APPRENDRE. Malgré les avancées significatives en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi, les disparités fondées sur le genre, le handicap, l'origine socio-économique ou ethnoculturelle continuent d'entraver le développement du plein potentiel des élèves et d'acteurs/actrices du monde éducatif.

Ce groupe d'expertise répond à la nécessité de développer des approches inclusives sensibles au genre qui remettent en question les stéréotypes et promeuvent l'équité : de la salle de classe à la direction des systèmes d'enseignement. L'approche sensible au genre et aux autres motifs d'exclusion favorise une inclusion sociale accrue, une réduction des inégalités et une meilleure santé globale. Elle met en avant une perspective pluraliste qui valorise la diversité des situations et des dynamiques sociales. Elle promeut des approches qui respecte les droits humains et l'égalité dans divers contextes, tout en répondant aux besoins spécifiques des groupes marginalisés (UNESCO, 2022, UNICEF, 2022).

Ce groupe thématique d'expertise se consacre à l'identification et à la diffusion de pratiques innovantes permettant de créer des environnements éducatifs équitables, où chaque personne peut s'épanouir indépendamment de son genre ou de toute autre caractéristique identitaire. Il aspire à contribuer à la transformation des systèmes éducatifs pour qu'ils deviennent des vecteurs d'égalité et d'inclusion sociale.

### **Profils d'experts recherchés pour le GTE n°8 :**

- Expert(e) en pédagogie inclusive
- Expert(e) en égalité de genre en éducation
- Expert(e) en politiques inclusives et renforcement institutionnel
- Expert(e) en ingénierie de la formation
- Expert(e) en analyse de données et diagnostics sur le genre et l'inclusion et équité
- Expert(e) en prévention des violences et sécurité scolaire
- Expert(e) en conception de ressources et outils pédagogiques inclusifs

## **Compétences / Expertises recherchées pour le GTE n°8 :**

**Les experts devront démontrer une expérience confirmée dans au moins deux des domaines suivants :**

a) Expertise en pédagogie inclusive

- Stratégies de différenciation pédagogique.
- Gestion de classe sensible au genre et aux dynamiques sociales.
- Pratiques favorisant la participation équitable.
- Approches centrées sur les besoins éducatifs particuliers.

b) Expertise en égalité de genre en éducation

- Analyse des stéréotypes de genre dans les pratiques enseignantes.
- Évaluation de l'équité dans les interactions en classe.
- Dispositifs de prévention des violences basées sur le genre (VBG) en milieu scolaire.
- Conception de matériel pédagogique non genré.

c) Expertise en politiques inclusives

- Analyse des politiques nationales sur le genre et l'inclusion.
- Alignement curriculum–formation–évaluation pour l'équité.
- Renforcement institutionnel pour l'inclusion (plans d'école, dispositifs d'appui).

d) Expertise en formation et accompagnement professionnel

- Ingénierie de formation continue pour l'inclusion et l'égalité de genre.
- Accompagnement individualisé des enseignants et cadres.
- Approches réflexives pour transformer les pratiques discriminatoires.

**Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :**

a) Renforcer les pratiques enseignantes inclusives

- Former les enseignants à la différenciation, gestion inclusive de la classe.
- Proposer des outils pour adapter les supports pédagogiques.
- Introduire des pratiques de participation équitable (fille/garçon).

b) Intégrer l'égalité de genre dans les pratiques et programmes

- Diagnostiquer les biais dans les contenus et interactions pédagogiques.
- Concevoir des ressources pédagogiques sensibles au genre.

- Accompagner l'intégration du genre dans les routines pédagogiques quotidiennes.

c). Appuyer les politiques d'inclusion et de prévention des violences

- Soutenir l'élaboration de plans d'école sensibles au genre.

- Concevoir des dispositifs de prévention des VBG en milieu scolaire.

d) Accompagner les équipes éducatives et les communautés

- Faciliter les dialogues enseignants-parents-communauté sur les enjeux d'inclusion.

- Renforcer les comités ou équipes locales dédiées à l'équité.

#### **Types de livrables à produire par le GTE 8 (liste non exhaustive) :**

Selon les besoins des projets, les experts pourront être mobilisés pour :

##### a) Livrables pédagogiques

- Guides pratiques pour des classes inclusives et sensibles au genre.

- Fiches-outils pour l'adaptation pédagogique.

- Ressources non genrées ou inclusives (textes, images, scénarios).

- Outils de sensibilisation et décryptage des enjeux en lien avec le genre et l'inclusion

##### b) Livrables analytiques

- Diagnostics sur le genre et l'inclusion dans les pratiques de classe.

- Études sur l'équité d'apprentissage selon le sexe ou les vulnérabilités.

- Notes de recommandation sur les politiques inclusives.

##### c) Livrables opérationnels

- Plans d'école sensibles au genre.

- Protocoles de prévention des violences.

- Kits d'animation pour ateliers enseignants-parents.

##### d) Livrables de capitalisation

- Études de cas d'établissements ayant amélioré l'équité.

- Rapports synthétiques des actions menées.

### **3. Coordination des GTE**

Les GTE sont constitué chacun de 8. Chaque groupe compte un coordinateur ou coordinatrice dont les responsabilités sont décrites ci-dessous :

#### **Animation et accompagnement des membres des GTE**

- Prévoir, organiser et animer des réunions régulières du GTE afin de :
  - Formaliser et mettre à jour périodiquement le plan de travail du GTE
  - faire le point sur les activités programmées et réalisées ;
  - partager et mutualiser les expériences (réussites, difficultés, leçons apprises) ;
  - dégager des perspectives et orientations spécifiques au GTE, en lien avec une réflexion inter-GTE.
  - Organiser concrètement les réunions :
    - préparation de l'ordre du jour en fonction des objectifs avec le membre du CS ;
    - fixation des dates ;
    - rédaction et diffusion des comptes rendus aux membres et à la coordination
- Contribuer, sur demande explicite de la coordination, au recrutement de nouveaux membres du GTE
- Faire remonter au membre du CS et à la coordination des éventuelles difficultés avec des membres du GTE (manque d'implication et autres)
- Répartir le travail de manière équilibrée et pertinente entre les différents membres du GTE

#### **Traitements des demandes pays**

- Recevoir et traiter les demandes formulées par la coordination dans le cadre des PTA des pays APPRENDRE 3 (développement et relecture de TDR, choix de l'expert à mobiliser, relecture de livrable, collaboration inter-GTE...)
- Participer à la réunion de cadrage avec le ministère, un membre du CS et la coordination
- Consulter le membre référent du CS pour garantir la qualité scientifique et cohérence des réponses apportées.

- Assurer une première relecture des livrables avant leur transmission à la coordination, en associant le/la référent·e scientifique du CS

## **Productions de ressources transversales**

- Traiter les demandes spécifiques relatives à la production de ressources
- Capitaliser les expériences issues du programme APPRENDRE afin de produire des ressources accessibles et adaptées aux différents pays
- Être force de proposition sur :
  - les thématiques à traiter ;
  - les types de ressources à produire (guides, référentiels, modules de formation, etc.).
  - Participer à la priorisation des besoins en matière de production de ressources, en lien avec la coordination et le CS.
  - Assurer une première relecture des livrables avant leur transmission à la coordination, en associant le/la référent·e scientifique du CS.
- Participer à la réflexion sur la dissémination des ressources de formation, notamment par l'élaboration et l'expérimentation de scénarios de formation contextualisés.

## **Travail inter-GTE**

- Traiter les demandes des actions conjointes entre GTE lorsque des thématiques transversales le nécessitent et proposer un calendrier et des modalités de collaboration
- Identifier les opportunités de synergie (productions communes, ateliers inter-GTE, capitalisation d'expériences)
- Faciliter le partage d'outils, de méthodologies et de ressources entre GTE pour éviter les redondances et amplifier l'impact des productions.
- Participer en lien avec le CS et la coordination des réunions inter-GTE thématiques ou des sessions de capitalisation (intersessions, webinaires, ateliers de co-construction).
- Assurer le suivi des actions inter-GTE : points d'avancement, risques, besoins de support, et restitution des résultats auprès de la coordination et du CS.

## **Recherche**

- Coordonner la participation des membres du GTE aux activités de recherche (collecte de données, essais, évaluations, analyses) en veillant au respect des délais et des exigences méthodologiques.
- Travailler avec le CS pour assurer la qualité scientifique des contributions aux projets de recherche et pour identifier les publications ou présentations pertinentes.
- Assurer la traçabilité des contributions du GTE aux projets de recherche (liste des expert·es mobilisé·es, livrables produits, enseignements clés) et rendre compte régulièrement à la coordination et au CS.

### **Autres**

A la demande explicite de la coordination, les membres des GTE peuvent être sollicités pour contribuer à la rédaction de réponses à des appels d'offres dont la thématique recouvrirait les champs d'intervention d'APPRENDRE.

A l'initiative de son coordinateur pu coordinatrice, chaque GTE doit se réunir au minimum 1 fois par trimestre en plénière avec son référent CS et la responsable de la composante 2. Dans le cadre de leurs travaux réguliers, les membres d'un GTE peuvent néanmoins se réunir autant de fois qu'ils le souhaitent et/ou le jugent nécessaire entre eux et/ou avec d'autres GTE, sans leur référent CS et sans membre de la Coordination. Chaque réunion trimestrielle doit faire l'objet d'un CR rédigé par le GTE et partagé avec les membres, le CS et la coordination. Il est recommandé comme une bonne pratique que toute réunion donne lieu à un compte-rendu qui peut être stocké dans l'espace Sharepoint dédié à cet effet.

Avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année de son mandat, le coordinateur ou la coordinatrice du GTE devra transmettre le plan d'action annuel qui permettra de dresser les grands objectifs du GTE en termes d'activités et de livrables sur la composante d'appui technique (lorsque les informations sont déjà disponibles) et sur la composante dite « production de ressources transposables ».

Un budget annuel est octroyé à chaque GTE pour mener ses activités de production de ressources transposables. Il revient au coordinateur ou coordinatrice de proposer des activités cohérentes avec la disponibilité, de coordonner le développement des termes de référence pour les activités que le groupe choisit de mener. Toute activité proposée doit faire l'objet de termes de références qui circulent au sein du groupe, puis auprès du référent CS et enfin de la coordination. Ils sont in fine soumis à la validation de la coordination. Une fois les TdR validés, le coordinateur ou coordinatrice désigne les personnes responsables de mener à bien l'activité au sein du groupe et s'assure périodiquement du bon état d'avancement de cette dernière.

## 4. Modalités de l'appel à candidatures

La coordination d'APPRENDRE lance 8 appels à candidatures d'expertise individuelle pour le recrutement des membres des 8 GTE à raison de 8 membres par GTE dont le coordinateur ou coordinatrice. L'entrée effective de ces nouveaux membres des GTE est prévue début mars 2026.

Après la sélection, chaque expert retenu se verra proposer un accord-cadre à bons de commande, plafonné à 100 jours d'expertise sur deux ans. Le contrat fixe un cadre général de collaboration pour une durée de deux ans, mais chaque mission spécifique sera formalisée par un bon de commande précis indiquant le nombre de jours de travail, les activités à réaliser et les modalités de paiement. Les jours peuvent être mobilisés progressivement selon les besoins des projets et des missions, et chaque intervention fera l'objet d'un accord formel avant son démarrage. Le coordinateur ou coordinatrice auront des jours dédiés à leur rôle.

Il est demandé aux candidat.e.s de déposer leur candidature directement depuis <https://appels-propositions.auf.org/> en répondant au formulaire, intégrant un **CV de maximum 5 pages selon le Canevas fourni ainsi que les documents demandés sur la plateforme** avant le 25 janvier (23 :59 :59 GMT+1), pour un début de mandat au 15 mars 2026.

Le comité de sélection rendra sa décision d'abord pour la pré-sélection des coordinateurs et coordinatrices des GTE fin février 2026, puis pour celle des autres membres fin-février. Une fois les coordinateurs ou coordinatrices choisis, ils/elles seront associé(e)s au processus de recrutement pour la sélection de leur équipe, en s'appuyant sur une première pré-sélection effectuée par la coordination d'APPRENDRE.

Les candidatures se font par GTE. Consultez les liens de chaque appel à candidatures ci-dessous :

- **GTE 1 :** <https://appels-propositions.auf.org/appel-a-candidatures-faire-partie-du-groupe-thematique-d-expertise-gte-1-d-apprendre>
- **GTE 2 :** <https://appels-propositions.auf.org/appel-a-candidatures-faire-partie-du-groupe-thematique-d-expertise-gte-2-d-apprendre>
- **GTE 3 :** <https://appels-propositions.auf.org/appel-a-candidatures-faire-partie-du-groupe-thematique-d-expertise-gte-3-d-apprendre>
- **GTE 4 :** <https://appels-propositions.auf.org/appel-a-candidatures-faire-partie-du-groupe-thematique-d-expertise-gte-4-d-apprendre>

- **GTE 5** : <https://appels-propositions.auf.org/appel-a-candidatures-faire-partie-du-groupe-thematique-d-expertise-gte-5-d-apprendre>
- **GTE 6**: <https://appels-propositions.auf.org/appel-a-candidatures-faire-partie-du-groupe-thematique-d-expertise-gte-6-d-apprendre>
- **GTE 7**: <https://appels-propositions.auf.org/appel-a-candidatures-faire-partie-du-groupe-thematique-d-expertise-gte-7-d-apprendre>
- **GTE 8**: <https://appels-propositions.auf.org/appel-a-candidatures-faire-partie-du-groupe-thematique-d-expertise-gte-8-d-apprendre>

## Calendrier du processus de sélection – GTE APPRENDRE

<b>Étape</b>	<b>Date indicative</b>	<b>Description</b>
<b>Dépôt des candidatures</b>	<b>Jusqu'au 25 janvier 2026</b>	Les candidats soumettent leur candidature via <a href="https://appels-propositions.auf.org/">https://appels-propositions.auf.org/</a> en remplissant le formulaire et en joignant CV et lettre de motivation.
<b>Pré-sélection des coordinateurs/coordonatrices des GTE</b>	<b>10/02/2026</b>	Le comité de sélection évalue les candidatures et sélectionne les coordinateurs/coordonatrices.
<b>Association des coordinateurs au recrutement de leurs équipes</b>	<b>Février 2026</b>	Les coordinateurs/coordonatrices collaborent avec la coordination d'APPRENDRE pour la pré-sélection des autres membres.
<b>Sélection des autres membres des GTE</b>	<b>fin février 2026</b>	Le comité de sélection finalise le choix des membres, en concertation avec les coordinateurs/coordonatrices.
<b>Début du mandat</b>	<b>mi- mars 2026</b>	Entrée en fonction officielle des coordinateurs et des membres des GTE.